

NANÇAY

Lettre d'information décembre 2021



LE MOT DU MAIRE

POUR MIEUX SE RETROUVER

Dans ce contexte sanitaire dont l'évolution reste incertaine, il m'a semblé plus sage de décider en plein accord avec mes collègues Maires de la communauté de communes Sauldre &

Sologne, d'annuler avec regret et amertume la cérémonie traditionnelle des vœux qui devait nous rassembler le vendredi 7 janvier 2022.

Habitants, associations, entreprises de Nançay, il me tarde avec le Conseil Municipal de vous rencontrer à nouveau pour partager un moment avec vous tous.

L'AGENDA DE L'ANNEE 2022 est joint à avec ce mot du Maire. Merci aux annonceurs qui ont permis que cet agenda soit gratuit.



71 COLIS DE NOEL ont été distribués à nos aînés de plus de 80 ans le samedi 11 décembre. Merci à ANA pour sa participation.

LE BULLETIN MUNICIPAL 2021 : sera distribué courant janvier 2022

DÉCORATIONS DE NOËL : merci aux services techniques et aux bénévoles pour leur participation aux illuminations du village.



CHANGEMENT DES PROCÉDURES DES DEMANDES D'URBANISME :

GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME



A partir du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme...).

Ce dépôt sera possible **uniquement** sur le lien suivant : <https://ideau.atreal.fr> que vous trouverez sur le site de la mairie : <http://www.nancay-sologne.fr> ou sur le site de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne : www.sauldre-sologne.fr.

Les demandes envoyées sur des adresses mails ne seront pas prises en compte.

Bien sûr, vous pourrez continuer de déposer vos demandes en version papier en mairie.

Je vous souhaite avec le conseil municipal, à tous et à toutes, des festivités de fin d'année 2021 les plus belles qui soient et une très bonne année 2022.

Alain urbain, Maire.

NANÇAY

Lettre d'information décembre 2021



LE MOT DU MAIRE

POUR MIEUX SE RETROUVER

Dans ce contexte sanitaire dont l'évolution reste incertaine, il m'a semblé plus sage de décider en plein accord avec mes collègues Maires de la communauté de communes Sauldre &

Sologne, d'annuler avec regret et amertume la cérémonie traditionnelle des vœux qui devait nous rassembler le vendredi 7 janvier 2022.

Habitants, associations, entreprises de Nançay, il me tarde avec le Conseil Municipal de vous rencontrer à nouveau pour partager un moment avec vous tous.

L'AGENDA DE L'ANNEE 2022 est joint à avec ce mot du Maire. Merci aux annonceurs qui ont permis que cet agenda soit gratuit.



71 COLIS DE NOEL ont été distribués à nos aînés de plus de 80 ans le samedi 11 décembre. Merci à ANA pour sa participation.

LE BULLETIN MUNICIPAL 2021 : sera distribué courant janvier 2022

DÉCORATIONS DE NOËL : merci aux services techniques et aux bénévoles pour leur participation aux illuminations du village.



CHANGEMENT DES PROCÉDURES DES DEMANDES D'URBANISME :

GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

A partir du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme...).

Ce dépôt sera possible **uniquement** sur le lien suivant : <https://ideau.atreal.fr> que vous trouverez sur le site de la mairie : <http://www.nancay-sologne.fr> ou sur le site de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne : www.sauldre-sologne.fr.

Les demandes envoyées sur des adresses mails ne seront pas prises en compte.

Bien sûr, vous pourrez continuer de déposer vos demandes en version papier en mairie.

Je vous souhaite avec le conseil municipal, à tous et à toutes, des festivités de fin d'année 2021 les plus belles qui soient et une très bonne année 2022.

Alain urbain, Maire.